

L'ALIMENTATION
BIOLOGIQUE INCARNE
UNE VALEUR SÛRE :
DES ALIMENTS
CONTRÔLÉS,
« PLUS NATURELS ».

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

LE DÉBAT EST



Entre ses partisans qui soutiennent son « bon sens agricole » et ses détracteurs qui critiquent ses prix élevés, le marché du bio ne laisse pas les consommateurs indifférents.

Sur nos étals de marché et gondoles de grande distribution, les produits biologiques tiennent une place prépondérante dans les habitudes d'achat des Français. Selon la quatrième édition du baromètre de l'Agence Bio / CSA 2006¹, plus de quatre Français sur dix consomment des produits bio au moins une fois par mois, 23 % au moins une fois par semaine et 7 % tous les jours, les fruits et légumes arrivant en tête. Ces produits ont le vent en poupe, d'autant qu'ils véhiculent une image positive : des produits qui préservent la santé et l'environnement ; sains, de qualité avec du goût. En outre, le consommateur perçoit un retour à la raison des modes de production face aux crises qui se sont succédé autour de l'ESB², du poulet à la dioxine, des pesticides des bananes... L'alimentation biologique incarne une valeur sûre : des aliments contrôlés, « plus naturels ». Mais qu'en est-il vraiment de cette apologie ? Tous les critères véhiculés par ces aliments sont-ils fondés ?

Consommer des fruits et des légumes... bio ?

« Si l'importance de consommer plus de fruits et de légumes est prouvée, la supériorité nutritionnelle du bio n'a jamais été démontrée », précise Constance Bellin, chargée de mission sur les facteurs de risques à la Ligue contre le cancer. En 2003, l'Afssa³ a présenté une synthèse de plus de 300 études internationales dont la conclusion ne donnait pas de réels avantages nutritionnels au bio. Peu de différences apparaissent entre les fruits et légumes issus de l'agriculture biologique et conventionnelle, les écarts sont faibles et peu significatifs sur les glucides, lipides, protides et vitamines. En revanche, on y trouve des teneurs supérieures en polyphénols et certains minéraux et oligo-éléments (magnésium, fer, zinc). *« Apprendre en compte dans le cadre de réflexions plus générales »,* souligne le rapport qui relève aussi l'insuffisance de données générales en la matière. Sur le papier, rien de révolutionnaire, ►►

OUVERT

►► mais des teneurs en polyphénols qui laissent supposer que les fruits et légumes biologiques sont récoltés à des stades de maturité plus avancés qu'en agriculture conventionnelle, d'où une influence certaine sur leur saveur et leur goût.

Le respect de la nature

Actuellement, la force du bio découle davantage de son mode cultural. En coulture, les fruits et légumes suivent un cadre législatif qui jalonne leur production et rassure : pas d'intrant chimique, notamment de pesticides et pas de présence d'OGM (voir encadré). Seule l'utilisation d'engrais d'origine naturelle est autorisée. La production agricole s'appuie sur la rotation des cultures dont l'objectif vise la préservation des sols en assurant leur reconstitution naturelle. Des pratiques agronomiques respectueuses des équilibres naturels et de l'environnement, comme le souligne la commission du Codex Alimentarius⁴ : « *L'agriculture biologique est un système de gestion globale de la production qui exclut*

“ Les aliments issus de l'agriculture biologique peuvent rassurer les consommateurs. ”

l'utilisation d'engrais et de pesticides de synthèse et d'organismes génétiquement modifiés, réduit au maximum la pollution de l'air, du sol et de l'eau et optimise la santé et la productivité. » Plus largement, un récent rapport de la FAO⁵, *L'Agriculture biologique face au défi de la sécurité alimentaire*, met en avant la nécessité d'intégrer ce mode agricole dans les priorités nationales. Les principaux avantages présentés : des moyens de production locaux, une faible utilisation de carburants fossiles, une gestion efficace de la biodiversité... Autant de critères évocateurs à une époque où l'environnement est devenu une préoccupation majeure. Ce rapport conforte aussi les analyses, de plus en plus nombreuses,

qui soulignent que l'agriculture biologique disposerait d'un potentiel suffisant pour satisfaire la demande alimentaire mondiale.

Du bio, mais à quel prix ?

« *Il est facile de comprendre que les aliments issus de l'agriculture biologique peuvent rassurer les consommateurs qui y ont accès. Malheureusement, ces aliments affichent des prix élevés, ce qui constitue un frein à leur banalisation* », souligne Constance Bellin. Cette réalité économique est d'autant plus complexe que le bio français vit un paradoxe. Réputés pour être produits localement et disposer de réseaux de production courts, les fruits et légumes bio consommés en France seraient importés pour moitié. Or, les normes bio varient d'un pays à l'autre, y compris en Europe, les normes françaises étant parmi les plus draconiennes. Il convient donc d'attacher de l'importance au label (voir encadré p. 31).

Le marché national, précurseur dans les années 1980 en proposant le premier une agriculture biologique structurée et encadrée, ne répond plus à la demande. Avec 2 % de la surface agricole utile (SAU) occupée par l'agriculture biologique, la production française pointe difficilement au quatorzième rang européen. Un constat qui a conduit les pouvoirs publics à renforcer la production française via un plan d'action proposé par Michel Barnier, ministre de l'Agriculture et de la Pêche, intitulé *Agriculture biologique : horizon*



PESTICIDES ET ENGRAIS FACE À L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Ne pas utiliser les produits chimiques de synthèse, fertiliser les sols et lutter contre les nuisibles de la plante avec des produits naturels. Ces fondamentaux en agriculture biologique sont-ils bénéfiques ? Oui, sur l'absence de résidus chimiques dans les produits consommés, la préservation des sols et des nappes phréatiques ou la protection de l'exploitant. « *Le revers de la médaille ? Les*

faibles rendements de ces exploitations et les risques liés à la non-utilisation de produits phytosanitaires. Par exemple, les fongicides permettent de lutter contre le développement de champignons et des mycotoxines, pour la plupart cancérigènes », témoigne Saida Barnat, toxicologue, responsable scientifique Aprifel (agence de promotion de fruits et légumes).



LE BIO FRANÇAIS VIT UN PARADOXE, CAR LA MOITIÉ DES FRUITS ET LÉGUMES CONSOMMÉS EN FRANCE SERAIENT IMPORTÉS.



AB, UN LOGO FRANÇAIS EN RECUL

Reconnaisable entre mille, le logo AB (agriculture biologique) issu du cahier des charges français est reconnu pour son contenu exigeant et rigoureux. Un logo sécurisant pour le consommateur, qui, à compter de 2009, passera sous l'égide de la réglementation européenne. Tout en reprenant les grandes lignes réglementaires françaises, ce nouveau cadre est controversé. Ainsi, l'Europe prévoit d'étendre à 0,9 % la présence d'OGM dans les aliments issus de l'agriculture biologique, un niveau identique à l'agriculture conventionnelle. En deçà de ce seuil, aucune mention n'est prévue pour le consommateur et le fruit ou légume pourra porter la mention AB. Aujourd'hui, le taux est fixé à 0,1 % qui correspond à la limite de seuil détectable par les analyses.

2012, qui placerait l'offre française au niveau de la demande. Des fruits et légumes bio, accessibles au plus grand nombre, pourquoi pas ! « *En attendant, il serait urgent d'aider le consommateur français à se réapproprier les rythmes de production : acheter des pommes en automne, des cerises l'été et laisser tomber les fraises l'hiver ! Sans choisir du bio, mais pour retrouver de la proximité dans les produits que l'on consomme* », note Constance Bellin. ■

VIRGINIE MORIN

¹ Groupement d'intérêt public en charge du développement et de la promotion de l'agriculture biologique (www.agencebio.org/actualites.asp).

² ESB : encéphalopathie spongiforme bovine, appelée communément « maladie de la vache folle ».

³ Agence française de sécurité sanitaire des aliments.

⁴ La commission du Codex Alimentarius a été créée par la FAO et l'OMS pour élaborer les normes alimentaires européennes dans le but de protéger la santé des consommateurs, de promouvoir des pratiques loyales de commerce.

⁵ La FAO, Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, a édité un rapport du séminaire international *L'Agriculture biologique face au défi de la sécurité alimentaire*, mai 2007.

CANCER DU COL DE L'UTÉRUS

LE DÉPISTAGE RE



STE ESSENTIEL



Deux vaccins efficaces contre certaines infections à papillomavirus du col de l'utérus pouvant évoluer vers un cancer ont fait leur apparition en Europe. Mais le frottis demeure encore le meilleur moyen de prévention.

Deux vaccins efficaces en matière de prévention du cancer du col de l'utérus existent désormais en France. La nouvelle a de quoi réjouir, même si, comme souvent, il est important de lire les petites lignes en bas de la notice. Le premier vaccin commercialisé depuis un an et remboursé partiellement depuis juillet 2007 par la sécurité sociale n'annonce pas l'éradication complète de cette affection. En effet, il n'est pas efficace contre tous les papillomavirus et ne concerne que les jeunes filles n'ayant pas encore eu de rapports sexuels. En revanche, ce vaccin constitue « un nouveau moyen de prévention à côté de l'outil numéro un, le frottis », souligne Elisabeth Mahé-Tissot, déléguée à l'information, à la prévention et au dépistage à la Ligue nationale contre le cancer.

Déceler les liaisons précancéreuses

Responsable de cette affection, un virus : le papillomavirus (HPV). C'est un germe en apparence bénin. 70 % des femmes et des hommes sexuellement actifs sont infectés au moins une fois dans leur vie et éliminent naturellement le papillomavirus en neuf à douze mois. Cependant, en cas de persistance du virus, les risques de développer un cancer du col de

l'utérus augmentent. En effet, des lésions précancéreuses peuvent se former sous l'influence d'autres facteurs comme l'affaiblissement des défenses immunitaires ou le tabagisme.

L'évolution est lente. Entre dix et quinze ans peuvent s'écouler entre la contamination et la survenue du cancer. D'où l'importance du dépistage par frottis cervico-utérin mis en place depuis les années cinquante pour déceler les lésions précancéreuses à leurs différents stades. « Lors du premier dépistage, les jeunes femmes font un frottis deux années consécutives, puis tous les trois ans tout au long de leur vie », explique Elisabeth Mahé-Tissot. Malheureusement, ce réflexe n'est pas encore ancré dans tous les esprits, notamment au sein des populations immigrées où la sexualité demeure un tabou. Ainsi, 34 % des Françaises âgées de 35 à 64 ans n'ont pas fait de frottis au cours des six dernières années. D'où le chiffre de 1 000 décès annuels par cancer du col. Dans ce contexte, l'apparition d'un vaccin peut être un signe positif, à condition qu'il ne se substitue pas au frottis.

Les limites du vaccin

Entré sur le marché européen en septembre 2006, commercialisé en France quelques mois plus tard,



TOUTES LES FEMMES SONT CONCERNÉES PAR LE DÉPISTAGE DU CANCER DU COL DE L'UTÉRUS CAR DIX À QUINZE ANS PEUVENT S'ÉCOULER ENTRE LA CONTAMINATION ET LA SURVENUE DU CANCER.



Le vaccin anti-HPV ne protège pas contre tous les types de cancer du col de l'utérus et ne concerne que les jeunes filles de moins de 14 ans n'ayant pas encore eu de rapports sexuels.

►► Gardasil, le premier vaccin anti-HPV est aujourd'hui remboursé à 65 % par la sécurité sociale. Il y a quelques semaines, un concurrent a fait son apparition en Europe : le Cervarix. Son autorisation de mise sur le marché européen remonte à septembre 2007 et il ne devrait pas tarder à être commercialisé en France. « Les données disponibles à l'heure actuelle, avec un recul de cinq ans, montrent que les deux vaccins induisent une réaction immunitaire forte et durable », peut-on lire dans une synthèse du groupe de réflexion éthique et cancer organisé par la Ligue contre le cancer et présidé par le professeur Axel Kahn. Toutefois, Elisabeth Mahé-Tissot met en garde : « Les vaccins anti-HPV ne protègent pas contre tous les types de cancers du col de l'utérus. » En effet, le Gardasil et le Cervarix ne sont efficaces à 100 % que contre deux papillomavirus considérés comme oncogènes : les types 16 et 18. Bien que ces derniers soient responsables de 70 % des cancers du col, une dizaine

d'autres types de HPV oncogènes résistent à ces deux vaccins. Seconde limite importante : « Le vaccin ne concerne que les jeunes filles de moins de 14 ans n'ayant pas encore eu de rapports sexuels, et donc n'ayant pas encore été infectées par un papillomavirus. Et c'est dans ces conditions-là qu'il sera pris en charge par l'assurance maladie. Il y a donc une tranche importante de la population qui ne pourra pas bénéficier de cette avancée », poursuit la déléguée à la prévention au sein de la Ligue contre le cancer. Un « rattrapage » sera toutefois possible pour les jeunes filles entre 14 et 23 ans en l'absence de rapports sexuels. Par conséquent, pour la Ligue, il est essentiel que vaccin et dépistage par frottis soient associés dans toutes les formes de communication, aussi bien lors de grandes campagnes de prévention que dans les cabinets médicaux. « Le vaccin pourra peut-être apporter une réponse partielle à certaines jeunes femmes immigrées pour lesquelles la sexualité reste



UNE MALADIE EN PROGRESSION

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le cancer du col de l'utérus – le deuxième cancer chez la femme par sa fréquence – a été responsable de 250 000 décès dans le monde en 2005, dont 80 % dans les pays en voie de développement. En l'absence d'intervention rapide, l'OMS estime que la mortalité pourrait progresser de 25 % au cours des dix prochaines années.

« En France, le dépistage permet déjà de limiter le nombre de décès liés au cancer du col de l'utérus. Mais c'est au sein des populations défavorisées que le vaccin aurait un grand intérêt. Malheureusement, son coût reste prohibitif pour le moment : 406 euros pour trois injections », regrette Elisabeth Mahé-Tissot.

un tabou et qui ne se font pas dépister. Certains Comités départementaux de la Ligue, comme celui de la Gironde, mènent des actions ciblées en matière de dépistage du cancer du sein et du col de l'utérus auprès de ces populations. Mais il est très complexe de parler de parties intimes du corps à ces jeunes femmes. C'est un travail tout en douceur qui fonctionne dans le cadre d'une relation humaine et qui ne peut être envisagé à grande échelle », conclut Elisabeth Mahé-Tissot. ■

PHILIPPE BOHLINGER